



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Multiplication des incidents impactant la ligne D du RER

Question écrite n° 20387

Texte de la question

M. Luc Carvounas interroge Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur la multiplication des incidents impactant la ligne D du RER. Chaque usager du RER D peut témoigner des mauvaises conditions de transport sur la ligne. Les pannes, retards et suppressions sont légion. Sur le dernier trimestre, l'association SADUR estime à 30 par jour le nombre de trains supprimés sur tout ou partie de leur parcours. Bien que certaines perturbations du trafic soient liées à des « incidents voyageurs », une large part reste imputable à la vétusté des infrastructures. De fait, il n'est pas rare de constater des avaries sur les trains, sur le matériel ferré ou encore sur les écrans d'affichage en gare (comme au début du mois de juin 2019). En été particulièrement, l'ancienneté des trains pose problème et impose aux voyageurs des conditions de transport difficiles (pannes, absence de climatisation). Alors que le projet de loi d'orientation des mobilités est discuté à l'Assemblée nationale, M. le député s'inquiète de n'y voir figurer aucune disposition visant à remédier à cette situation inacceptable. Il lui demande donc de bien vouloir détailler les mesures qu'elle entend mettre en œuvre afin de garantir aux Franciliens un service de qualité sur le réseau RER, en particulier sur la ligne D.

Données clés

Auteur : [M. Luc Carvounas](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20387

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juin 2019](#), page 5316

Question retirée le : 30 juin 2020 (Fin de mandat)